

9 février

68

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai reçu, ce jour, une communication téléphonique du Lieutenant-Colonel DESGREES du LOU, de l'Etat-Major Particulier de la Présidence de la République, me faisant part du désir de Mme de GAULLE de voir remplacer la voiture présidentielle PR.2, utilisée pour le dernier voyage à GRENOBLE, par une voiture plus stable, du type PARIS-LILLE, qui, en dehors de la PR.2, équipait le train présidentiel.

La voiture PR.2 a été aménagée en 1956 pour le Président COTY ; à cette même époque, les bogies ont été changés, le châssis date, lui, des environs de 1940.

Cette voiture, en raison de son poids (56 tonnes), est portée sur les bogies par une suspension relativement souple qui n'amortit pas immédiatement et parfois amplifie les mouvements latéraux de lacets.

Par ailleurs, l'insonorisation a depuis fait des progrès et le salon PR.2 reste relativement bruyant.

La Région Sud-Est que j'ai alertée aussitôt étudie les possibilités d'améliorer ces deux défauts mais, de toute façon, pour le voyage à GRENOBLE des 16 et 17 février, nous examinons la possibilité de démonter un certain nombre de sièges d'une voiture du type PARIS-LILLE pour aménager le centre de la voiture soit en salon, soit en salle à manger.

Votre respectueux et dévoué,

G. CHARON

Monsieur ANTONINI,
Secrétaire Général